



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 28 JANVIER 2025 À 18 H 30 AU 250 CHEMIN DE LA CHUTE, MANSFIELD-ET-PONTERACT (QUÉBEC), JOX 1R0

PRÉSENCES :

Madame Nadine Carpentier, directrice générale par intérim
Madame Sabrina Devlin, présidente
Madame Valérie Bouffard, vice-présidente
Madame Katherine Fiset, administratrice
Monsieur Richard Leblanc, administrateur
Madame Julie Carle, administratrice
Madame Catherine Letendre, administratrice
Madame Julie Martin, administratrice
Madame Lisa Danis, administratrice
Monsieur Philippe Laramée, administrateur
Madame Joëlle Laroche, administratrice
Monsieur Guillaume Bernier, administrateur
Madame Sabrina Turcotte, administratrice

ABSENCES MOTIVÉES :

INVITÉS :

Monsieur Stéphane Bouchard, directeur de l'école primaire des Petits-Ponts
Madame Isabelle Nadeau, enseignante de l'école secondaire Sieur-de-Coulange
Monsieur Denis Rossignol, ancien directeur général du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Secrétaire d'assemblée : monsieur Louis-Philippe Larivière, directeur général adjoint par intérim et secrétaire général

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre

La présidente du conseil d'administration, madame Sabrina Devlin, salue les administrateurs et les invités présents à la rencontre.

Elle constate que le quorum est respecté et la rencontre débute à 18h32.

CSSHBO-021-2024-25

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 28 janvier 2025

CONSIDÉRANT que le quorum est atteint;

IL EST PROPOSÉ

par madame Katherine Fiset **ET APPUyé** par monsieur Philippe Laramée d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2024
4. Affaires découlant du procès-verbal du 26 novembre 2024
5. Remerciements à monsieur Denis Rossignol
6. Félicitations à mesdames Julie Martin et Isabelle Nadeau pour l'obtention du prix pancanadien « Passeur culturel » de l'Association canadienne d'éducation de langue française
7. Rapport de la protectrice régionale de l'élève
8. Rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
9. Parole du public
10. Rapport de la présidente

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

11. Rapport de la direction générale
12. Compte rendu des rencontres du comité de gouvernance et d'éthique
13. Projet éducatif 2023-2027 de l'École secondaire Sieur-de-Coulonge
14. Projet éducatif 2023-2027 de l'École des Petits-Ponts
15. Remplacement d'un membre du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie
16. Dépôt du calendrier scolaire 2025-2026
17. Effort budgétaire demandé au CSSHBO
18. Comité de parents
19. Mise au point – Salle de spectacle à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau (huis clos)
19. Date, heure et lieu de la prochaine séance
20. Clôture de la séance
21. Huis clos

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- CSSHBO-022-2024-25 3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2024

CONSIDÉRANT

qu'une copie du procès-verbal de la dernière rencontre a été remise par le secrétaire général aux membres présents au conseil d'administration au moins six heures avant la présente séance;

IL EST PROPOSÉ

par madame Valérie Bouffard **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle de dispenser le secrétaire général de faire la lecture du procès-verbal et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 novembre 2024 tel que lu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant du procès-verbal du 26 novembre 2024

Le secrétaire général partage avec les membres les suivis réalisés depuis la dernière rencontre. Il indique notamment que l'évaluation relative aux séances du conseil d'administration sera discutée lors du compte-rendu du comité de gouvernance et d'éthique.

5. Remerciements à monsieur Denis Rossignol

La présidente madame Sabrina Devlin, prend un moment pour souligner le départ à la retraite de M. Denis Rossignol qui a consacré plus de 30 ans de sa vie à l'éducation dans les MRC du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau. En 2019, monsieur Rossignol s'est vu confier le mandat de directeur général du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais. La présidente nous rappelle que sous sa direction, le CSSHBO a traversé des périodes de changements majeurs et de défis importants, mais également des réussites remarquables. Sa vision, sa rigueur et son engagement ont laissé une empreinte durable sur notre milieu.

6. Félicitations à mesdames Julie Martin et Isabelle Nadeau pour l'obtention du prix pancanadien « *Passeur culturel* » de l'Association canadienne d'éducation de langue française

La présidente prend le temps d'adresser, au nom du conseil d'administration, des félicitations à mesdames Julie Martin et Isabelle Nadeau pour leur engagement exemplaire et pour l'obtention du prix « Passeur culturel » de l'Association canadienne d'éducation de langue française.



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

La présidente salue le leadership rassembleur de madame Martin, directrice de l'École sieur de Coulange et souligne ses initiatives qui renforce la fierté des élèves pour leur identité francophone.

La présidente salue également la passion de madame Nadeau, enseignante à l'ESSC pour les arts et la culture française qu'elle intègre avec brio dans sa classe. Elle note que son dynamisme contribue à l'enrichissement culturel de son milieu et inspire les élèves à vivre pleinement leur identité francophone.

7. Rapport de la protectrice régionale de l'élève

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

8. Rapport annuel 2023-2024 du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le secrétaire général fait une présentation sommaire du rapport annuel 2023-2024. Il indique que le rapport est disponible sur le site web du Centre de services scolaire.

9. Parole du public

Monsieur Guy Croteau participe à la parole du public à titre de secrétaire-trésorier du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières (SPEHR FSE-CSQ).

Son droit de parole au Conseil d'administration porte essentiellement sur les coupures budgétaires de 324 000\$ à effectuer d'ici le 31 mars 2025 au CSSHBO. Il mentionne que le Centre de services scolaire indique par l'entremise des médias que les services aux élèves ne seront pas touchés.

Il indique qu'on peut lire dans le rapport annuel 2023-2024 du CSSHBO que prioriser la réussite des élèves et être un employeur de choix sont deux des orientations stratégiques du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027. Il indique également qu'on y présente de belles réussites qui se sont vécues dans l'organisation l'an dernier, notamment le Défi OSEntreprendre, les Olympiades canadiennes, la formation Récit national MST en lien avec divers outils numériques, et La Plume étudiante de l'Outaouais

Monsieur Croteau informe les administrateurs et la direction générale que leurs membres sont très inquiets actuellement en ce qui a trait aux coupures à venir puisque plusieurs informations circulent. Les membres s'inquiètent du retrait des budgets de classe inutilisés, de la fin des achats pour le programme OSEntreprendre et la réduction obligatoire des frais de déplacements, des activités parascolaires, du programme de qualification et des libérations des enseignantes et enseignants.

Monsieur Croteau mentionne que toutes ces mesures devront être appliquées en assurant la qualité des services éducatifs dans les écoles et les centres du CSSHBO tout en veillant à atteindre les cibles fixées par le ministère de l'Éducation et le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Il demande donc à la direction générale :

- Pouvez-vous infirmer ou confirmer ces informations?
- Comment peut-on dire que les élèves ne sont pas touchés lorsqu'on parle des activités parascolaires, des budgets de classe, des formations et de la qualification du personnel enseignant, etc.?
- Comment allez-vous être en mesure de respecter vos orientations stratégiques du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027?

La directrice générale, madame Nadine Carpentier, confirme que des efforts budgétaires ont été demandés au niveau administratif, et ce, tout en maintenant le service aux élèves. Elle mentionne que les frais administratifs pour lesquels nous avons demandé des coupures sont minimes et que nous devons diminuer les

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

dépenses où nous le pouvons. Elle confirme que la direction générale a effectivement donné l'orientation de diminuer les dépenses reliées aux frais de déplacement et que les autres décisions sont prises par les écoles qui ont une cible budgétaire à atteindre.

Elle précise que, par exemple, au niveau des frais de déplacement on ne peut demander à un spécialiste de couper dans ce type de déplacement. Par contre, au niveau administratif, certaines rencontres peuvent se tenir à distance. Deuxièmement elle tient à préciser qu'aucune coupure n'a été effectué dans le programme de qualification. Elle précise que le Centre de services scolaire maintien ce qui est prévue dans le programme de qualification, mais que ce dernier était en voie d'être bonifié. Le CSSHBO s'assure donc de maintenir ses engagements auprès des employés qui participe à ce programme.

Madame Carpentier indique que nous sommes bel et bien en effort budgétaire d'ici le 31 mars, que l'on doit diminuer les dépenses et que certaines activités seront affectées. Elle donne en exemple des activités parascolaires où l'on peut se demander si nous devons maintenir le deuxième transport.

Madame Carpentier termine en indiquant que lorsque l'on parle de frais administratif cela nous permettra d'assurer la qualité des services qui sont en place. Elle mentionne que nous devons travailler stratégiquement pour atteindre nos objectifs et nos cibles malgré l'effort demandé.

L'administratrice madame Julie Carle mentionne que ce qui a estomaqué les enseignants de son pavillon est la coupure des budgets de classe. Elle rappelle que ce budget leur permet de payer une partie de fournitures essentielles à l'enseignement. Elle comprend que le CSSHBO avait l'opportunité de choisir où l'on coupait et elle questionne sur la façon où les écoles pourront terminer leur année scolaire si nous n'avons plus ces outils-là disponibles.

La présidente indique à madame Carle que nous reviendrons sur ce point qui est à l'ordre du jour

10. Rapport de la présidente

La présidente, madame Sabrina Devlin, informe les membres de la réception d'une correspondance de madame Stéphanie Vachon du ministère de l'Éducation (MEQ). Cette correspondance demande aux membres du conseil d'administration de faire part des besoins locaux au MEQ afin de procéder à la nomination du prochain directeur général. Ceux-ci doivent parvenir au ministère d'ici le 7 février et une séance extraordinaire est donc à prévoir.

Au niveau de la formation obligatoire elle rappelle qu'elle reçoit les bilans à tous les mois du progrès des membres et qu'elle souhaite que tout le monde soit avancé considérablement dans cette formation d'ici les trois prochains mois

11. Rapport de la direction générale

La directrice générale par intérim, madame Nadine Carpentier fait le rapport de ses activités du dernier mois. Elle présente également aux membres le plan d'action concerté de la direction générale.

12. Compte rendu des rencontres du comité de gouvernance et d'éthique

Les membres du comité de gouvernance et d'éthique font rapport des activités du comité. Deux rencontres ont eu lieu depuis le dernier conseil d'administration soit le 10 décembre et le 14 janvier 2025. Lors de ces rencontres les membres du comité ont :

- Élaboré un plan de travail;

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

- Établi un échéancier pour le règlement relatif à la délégation des fonctions et pouvoirs;
- Échangé sur les changements à apporter aux règles de fonctionnement du conseil d'administration;
- Élaboré un sondage pour l'évaluation des séances du conseil d'administration;
- Proposé des modifications aux cahiers d'accueil des nouveaux administrateurs;
- Pris connaissance de la candidature de monsieur Marc Tassé sur le comité d'enquête du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

CSSHBO-023-2024-25

13. **Projet éducatif 2023-2027 de l'École secondaire Sieur-de-Coulonge**

La directrice de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (ESSC), madame Julie Martin, présente en détails aux administrateurs les actions qui ont menés à l'élaboration du projet éducatif de l'ESSC. Elle revient notamment sur les priorités de l'équipe de l'ESSC et l'importance du développement de la culture francophone. Elle présente également la mission, la vision de l'école en plus d'indiquer comment l'ESSC entend contribuer au plan d'engagement vers la réussite des élèves du CSSHBO.

CONSIDÉRANT

que les conseils d'établissements des écoles et des centres du Centre de services scolaire doivent adopter un projet éducatif en tenant notamment compte du Plan d'engagement vers la réussite;

CONSIDÉRANT

que les conseils d'établissements doivent transmettre le projet éducatif adopté au Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT

que le Centre de services scolaire doit s'assurer que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif et en favoriser sa mise en œuvre conformément et en harmonie avec le Plan d'engagement vers la réussite;

IL EST PROPOSÉ

par madame Joëlle Laroche ET APPUYÉ par madame Katherine Fiset d'approuver le projet éducatif 2023-2027 de l'École secondaire Sieur-de-Coulonge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-024-2024-25

14. **Projet éducatif 2023-2027 de l'École des Petits-Ponts**

Le directeur de l'École des Petits-Ponts, monsieur Stéphane Bouchard, présente en détails aux administrateurs les actions qui ont menés à l'élaboration du projet éducatif de l'École. Monsieur Bouchard explique la culture de collaboration qui s'est instauré durant le dernier projet éducatif pour en arriver à la construction du projet éducatif 2023-2027. Il illustre qu'une aide personnalisée pour les élèves est toujours mise de l'avant afin d'assurer que chaque élève vivra une réussite et fera des petits gains à tous les jours. Monsieur Bouchard explique également l'importance accordé à l'engagement parental et revient sur l'importance de la stratégie corps actifs cerveaux performants sur les résultats des élèves.

CONSIDÉRANT

que les conseils d'établissements des écoles et des centres du Centre de services scolaire doivent adopter un projet éducatif en tenant notamment compte du Plan d'engagement vers la réussite;



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT

que les conseils d'établissements doivent transmettre le projet éducatif adopté au Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT

que le Centre de services scolaire doit s'assurer que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif et en favoriser sa mise en œuvre conformément et en harmonie avec le Plan d'engagement vers la réussite;

IL EST PROPOSÉ

par monsieur Philippe Laramée ET APPUYÉ par madame Katherine Fiset d'approuver le projet éducatif 2023-2027 de l'École des Petits-Ponts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CSSHBO-025-2024-25

15

Remplacement d'un membre au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie

CONSIDÉRANT

l'article 26 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* stipulant qu'un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie doit être formé aux fins d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au règlement;

CONSIDÉRANT

qu'aux termes du même article, ce comité doit être composé de trois personnes, nommées par le conseil d'administration par le vote d'au moins les deux tiers de ses membres, qui appartiennent à l'une des catégories suivantes :

- elle possède une expérience, une expertise, une sensibilisation ou un intérêt marqué en matière d'éducation;
- elle est un ancien membre du conseil d'administration d'un centre de services scolaire ou un ancien commissaire d'une commission scolaire;
- elle possède une expérience ou une expertise en matière de déontologie et d'éthique;

CONSIDÉRANT

la fin du mandat de monsieur Maurice Groulx;

CONSIDÉRANT

la candidature reçue et présentée aux membres du comité de gouvernance et d'éthique lors de la rencontre du 10 décembre 2024;

CONSIDÉRANT

la recommandation positive du comité de gouvernance et d'éthique, d'accepter la candidature de monsieur Marc Tassé;

CONSIDÉRANT

par Mme/M ET APPUYÉ par Mme/M :

DE DÉSIGNER monsieur Marc Tassé à titre de nouveau membre du Comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie, comme étant un expert en matière de déontologie et d'éthique;

16. Dépôt du calendrier scolaire 2025-2026

CONSIDÉRANT

qu'en vertu de l'article 238 de la *Loi sur l'Instruction publique, L.R.Q. c. I-13.3* le Centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est



Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

prévu au *Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, R.R.Q. c-1-13.3, r.8;*

CONSIDÉRANT

le projet de consultation déposé au Comité des relations pédagogiques conformément à la clause 8-4.02.03 en respect de l'entente locale intervenue entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et Le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières (FSE-CSQ);

CONSIDÉRANT

l'appui majoritaire des membres du Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières concernant les modifications apportés au calendrier scolaire et ce jusqu'à la renégociation de l'entente locale ;

CONSIDÉRANT

les résultats obtenus lors du sondage effectué auprès des membres du personnel et des parents ;

CONSIDÉRANT

les résultats positifs sur le taux d'absentéisme des élèves et du personnel ;

IL EST PROPOSÉ

par madame Katherine Fiset **ET APPUYÉ** par madame Julie Carle :

D'ACCUEILLIR le dépôt de projet de calendrier scolaire 2025-2026 ;

DE PROCÉDER aux démarches de consultation auprès des différents groupes et comités en vue de son adoption lors de la prochaine séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. Effort budgétaire demandé au CSSHBO

La directrice générale informe les administrateurs qu'afin de respecter le budget du ministère de l'Éducation, un effort budgétaire a été demandé à l'ensemble du réseau. Cet effort budgétaire représente la somme d'un peu plus de 324 000\$ au Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Il a donc été demandé de réduire les dépenses du Centre de services scolaire. Madame Carpentier explique que certains CSS ont décidé de geler entièrement les dépenses, mais que du côté du CSSHBO nous avons d'abord fait le choix de ne pas remplacer certains postes qui ne sont pas en services direct aux élèves et de réduire au maximum les dépenses relatives aux frais de déplacement. Il a été également demandé de ne pas dépenser les sommes reportées. La directrice générale rappelle que les mesures protégées et dédiés ne sont pas touchées.

Madame Carpentier complète ce point en indiquant qu'elle est certaine que nous serons en mesure d'atteindre les résultats demandés.

Les administrateurs échangent sur les points positifs et négatifs de cet effort budgétaire. La directrice générale assure qu'un service de qualité sera donné aux élèves malgré cet effort budgétaire et qu'il sera important d'innover. Finalement elle indique également que les sommes obtenues dans le cadre du tirage hebdomadaire progressif dans la Vallée de la Gatineau, l'as de pique, pourront tout de même être dépensé.

Procès-verbal du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

18. Comité de parents

La présidente du conseil d'administration avise les membres de ce nouveau point récurrent lors des séances du conseil d'administration qui permettra de faire état des travaux du comité de parents du Centre de services scolaire.

Madame Katherine Fiset, présidente du Comité de parents du CSSHBO informe les administrateurs des prochaines formations à venir, elle effectue également un bref retour sur le conseil général qui a eu lieu dernièrement.

19. Mise au point – Salle de spectacle à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau (huis clos)

CSSHBO-026-2024-25

Ouverture de huis clos

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Carle d'ouvrir le huis clos

CSSHBO-027-2024-25

Fermeture de huis clos

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Martin de fermer le huis clos

19. Date, heure et lieu de la prochaine séance

La présidente informe les membres de la tenue de la prochaine rencontre qui aura lieu le 25 mars 2025 à 18h30 au 11, chemin de Blue Sea, à Gracefield

20. Clôture de la séance

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par la présidente, madame Sabrina Devlin, de clore la présente séance à 21h08.

21. Huis Clos

Les administrateurs ne désirent pas se munir d'un huis clos en fin de rencontre.


Sabrina Devlin
Présidente


Louis-Philippe Larivière
Secrétaire général